

**Intersection route 131 et rue Principale
Notre-Dame-de-Lourdes**

Rencontre avec le conseil municipal le 16 mai 2006 19h30 @ 21h00

Bilan de la rencontre

Personnes présentes

Municipalité	Ministère des transports
Mmes Christine Marion, conseillère Micheline Miron, dir.-gén	MM Michel Charbonneau, ing., MTQ Serge Picard, ing., MTQ
MM Réjean Belleville, conseiller Fernand Moreau, conseiller Sylvain Gagnon, urbaniste	

Déroulement de la rencontre

Vu le nombre limité des personnes présentes, la rencontre a pu se dérouler en mode interactif favorisant les échanges. La parole a d'abord été laissée aux représentants municipaux qui ont précisé les sujets qu'ils voulaient aborder, soit la limite de vitesse et le séparateur central de béton au centre de la route 131 dans le projet du ministère. On a alors convenu, compte-tenu du fait qu'une rencontre sur le projet en question était déjà prévue pour le lendemain et que les représentants du MTQ présents n'étaient pas mandatés pour aborder ce projet, de se limiter au sujet de la sécurité routière au croisement de la route 131 avec l'agglomération de Notre-Dame-de-Lourdes dans sa configuration actuelle.

Les échanges

En début de rencontre, les représentants municipaux font part de leur préoccupation relativement au nombre d'accidents qu'ils perçoivent élevé à l'intersection de la route 131 et de la rue Principale. Un bon nombre ont été mortels au cours des trente(30) dernières années. Ils comprennent mal aussi l'entêtement du ministère à refuser systématiquement les demandes répétées de la municipalité d'y abaisser la limite de vitesse, une solution qu'ils considèrent comme évidente. On pense que ce serait dû à des pressions contraires des municipalités situées plus au nord.

Les représentants du ministère présentent par la suite, en les discutant au fur et à mesure avec les représentants municipaux, les différentes études qu'ils ont menées et les données sur lesquelles elles sont basées. La documentation présentée a été remise aux participants et est jointe en annexe. La pièce maitresse en était un diagramme représentant l'évolution du bilan de sécurité routière à l'intersection depuis 1990 jusqu'à juillet 2005 inclusivement et démontrant l'efficacité des mesures prises par le MTQ en 1997 et 1998 pour améliorer la sécurité au croisement de la route 131 et de la rue Principale. Des données récentes de circulation prélevées à la fin 2005 viennent confirmer le bilan de sécurité positif à l'intersection. Les représentants du ministère précisent qu'ils sont guidés dans leurs positions par la mission du ministère qui est d'assurer sur son réseau de façon sécuritaire la libre circulation des personnes et des marchandises.

Les représentants municipaux font part aussi de leurs objectifs de promouvoir le développement économique de leur municipalité et que l'axe de la route 131 est considéré comme le principal attrait pour le développement commercial. Ils citent en exemple le développement commercial en bordure de la route 131 plus au sud à Notre-Dame-des-Prairies « *et ou le centre n'est pas bloqué par une bande de béton* ».

Les représentants du ministère soulignent qu'une urbanisation linéaire commerciale le long de la route 131 ne peut qu'y alourdir le bilan de sécurité et y réduire la capacité de l'infrastructure à remplir la fonction qui lui est attribuée par la mission du ministère. Il y aurait augmentation des mouvements conflictuels entre véhicules, de même qu'une augmentation des mouvements piétonniers et cyclistes. Ainsi, la façon dont la MRC et la municipalité gèrent les bandes riveraines de la route 131 peut y affecter les conditions de sécurité. La gestion du ministère se limite aux emprises routières. Une saine concertation entre ces différents paliers de gestion pourra assurer un équilibre entre les attentes en sécurité, en fonctionnalité routière et en développement économique. Il revient à chacun d'établir et d'assumer ses choix et ses priorités et une bonne concertation devrait permettre d'en optimiser l'ensemble. En terminant, les représentants du ministère insistent sur l'importance du maintien des pré-signaux PVA (Préparez-vous à arrêter) pour assurer la sécurité dans la configuration actuelle des lieux.

Note

Le présent compte rendu ne se veut pas une transcription exacte des échanges de la rencontre. Il regroupe les sujets pour en faciliter le traitement et la compréhension et tente autant que possible de bien représenter les positions des participants. Nous espérons y être parvenus. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à cet effet.

2005-05-17

Serge Picard, ing., SIP

Service des inventaires et du plan (SIP)
Direction des Laurentides-Lanaudière (DLL)

c.c. : Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

MM. Mario Turcotte, ing., directeur DLL
Jean-Pierre Barabé, ing., Chef du SIP
Michel Charbonneau, ing., SIP